



# ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

## Lutte contre l'antisémitisme

Question au Gouvernement n° 157

### Texte de la question

#### LUTTE CONTRE L'ANTISÉMITISME

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Aurore Bergé.

**Mme Aurore Bergé** . Monsieur le ministre de l'intérieur, dans la nuit du 7 novembre, au cœur de notre continent européen, des hommes et des femmes ont été pris pour cible, tabassés, pourchassés et lynchés pour une seule raison : ils étaient juifs ou supposés l'être. Où est notre humanité commune quand au cœur du continent européen des hommes et des femmes doivent crier « je ne suis pas juif » pour espérer sortir indemnes d'une chasse à l'homme ? (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Où est notre humanité commune quand des députés qui siègent à l'Assemblée nationale placent des cibles dans le dos de nos compatriotes juifs, les essentialisent, les considèrent responsables de la situation humanitaire à Gaza (Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR), refusent de dénoncer le pogrom du 7 octobre et de considérer le Hamas comme une organisation terroriste ?

**Mme Danièle Obono** . C'est vous qui êtes responsable de ce qui se passe à Gaza !

**Mme Aurore Bergé** . Pire, une de ces députées a parlé d'eux en disant « ces gens-là ». (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Je pourrais vous lire des dizaines de témoignages de nos compatriotes juifs qui ont peur (« Eh oui ! » sur plusieurs bancs du groupe RN), qui doutent de nous – de la République – et se demandent quand cette dernière sera capable de se dresser unanime face à l'antisémitisme. Au-delà des mots, quelles actions souhaitez-vous entreprendre pour lutter fermement et de manière déterminée (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP*) contre l'antisémitisme, pour que la République l'emporte ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR.*)

**Mme la présidente** . La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

**M. Bruno Retailleau, ministre de l'intérieur** . Vous avez totalement raison.

**M. Laurent Croizier** . Vous feriez bien de rester, madame Panot. Pourquoi quittez-vous l'hémicycle ?

**M. Bruno Retailleau, ministre** . Les faits et les chiffres sont absolument redoutables. J'en citerai deux et j'aimerais que chacun m'écoute attentivement : nos compatriotes de confession juive, qui représentent moins de 1 % de la population française, sont victimes de 57 % des agressions racistes et antireligieuses. Une récente étude de la Fondation Fondapol a montré que 80 % de nos compatriotes de confession juive sortent la peur au ventre par crainte des actes antisémites. Ils pensent que leur pays – leur patrie – ne parvient plus à les protéger.

**Un député du groupe RN** . La faute à qui ?

**M. Bruno Retailleau, ministre** . Oui, l'antisémitisme le plus débridé et le plus décomplexé est de retour. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*) Il a deux visages : celui de l'islamisme radical et celui de celles et ceux qui instrumentalisent la cause palestinienne à des fins uniquement politiciennes. (Applaudissements sur les bancs des groupes DR, EPR et Dem. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.)

**M. Jean-Paul Lecoq** . C'est vous qui l'instrumentalisez !

**M. Bruno Retailleau, ministre** . Vous avez cité les événements d'Amsterdam, la ville d'Anne Frank, où des Juifs ont été pourchassés parce qu'ils étaient Juifs – pour ce qu'ils sont et non pour ce qu'ils font.

**Mme Sophia Chikirou** . Vous n'avez aucun sens moral !

**Un député du groupe DR** . Ça suffit, là-bas !

**M. Bruno Retailleau, ministre** . C'est la définition même de l'antisémitisme. C'est inacceptable. C'est la raison pour laquelle j'ai signalé à la justice,...

**M. Laurent Wauquiez et M. Thibault Bazin** . Très bien !

**M. Bruno Retailleau, ministre** . ...sur la base d'apologie de crime envers les personnes, le tweet d'une députée insoumise qui justifiait le lynchage. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes DR, RN, EPR, Dem, HOR, LIOT et UDR. – Les députés des groupes DR, EPR et HOR se lèvent et applaudissent jusqu'à la fin de l'intervention.*) C'est injustifiable ! Jamais nous ne laisserons passer ce genre de choses. La France et la République, ce n'est pas ça ! (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP.*)

**M. Fabien Di Filippo** . Je crois que certains se sont sentis visés là-bas ! (*M. Fabien Di Filippo désigne les bancs du groupe LFI-NFP. – Vives protestations sur ces mêmes bancs.*)

**Mme la présidente** . La parole est à Mme Aurore Bergé.

**Mme Aurore Bergé** . Il est terrifiant de constater autant de chahut et de vociférations dans cet hémicycle quand nous évoquons l'antisémitisme. Certains de nos concitoyens ont peur : il est désespérant que par vos réactions vous continuiez à leur placer des cibles dans le dos. Sachez que nous sommes plus nombreux et plus déterminés que vous à faire gagner la République et à lutter contre l'antisémitisme ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes EPR, DR, Dem et HOR. – Vives exclamations sur les bancs du groupe LFI-NFP. – Mme Danièle Obono et M. Sébastien Delogu vocifèrent.*)

**Mme la présidente** . Un peu de calme s'il vous plaît, monsieur Delogu, madame Obono.

**M. Sébastien Delogu** . Les supporters qui ont crié : « On va baiser des Arabes ! », vous n'en dites rien ! Vous finirez dans les poubelles de l'histoire, les poubelles ! (*Très vives protestations sur les bancs des groupes RN, EPR, DR, Dem et HOR dont plusieurs députés désignent du doigt M. Sébastien Delogu.*)

**M. Michel Herbillon** . Faites taire Delogu !

**Mme la présidente** . S'il vous plaît ! Ce n'est pas venu jusqu'à mes oreilles, je demanderai aux services ce qui a été dit.

## Données clés

**Auteur** : [Mme Aurore Bergé](#)

**Circonscription** : Yvelines (10<sup>e</sup> circonscription) - Ensemble pour la République

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 157

**Rubrique** : Ordre public

**Ministère interrogé** : Intérieur

**Ministère attributaire** : Intérieur

Date(s) clé(e)s

**Question publiée le** : 13 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2024